

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
VILLE DE COMMERCY
PROCÈS VERBAL
SÉANCE DU LUNDI 3 NOVEMBRE 2025
AL/NC**

Envoyé en préfecture le 07/11/2025

Reçu en préfecture le 07/11/2025

Publié le



ID : 055-215501222-20251107-2025_130-DE

Objet : Décision modificative n°1 – Budget Ville

N° : DCM_2025/130

PUBLIÉE LE : 11/11/2025

L'an deux mille vingt cinq, le lundi 3 novembre à 19 heures 30.

Les membres du Conseil municipal de la Commune de COMMERCY se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence du Maire Monsieur Jean-Philippe VAUTRIN. Conformément aux articles L2121-10, L2121-12 et L1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, la convocation leur a été adressée par mail le 27 octobre 2025.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mesdames et Messieurs les Adjoints :

Patrick BARREY, Martine MARCHAND, Gérald CAHU, Élise THIRIOT, Florent CARÉ, Angélique GÉNART

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux :

Benoît REYRE, Olivier LEMOINE, Claude LAURENT, Sandrine KIEFER, Suzel RICHARD, Bruno MAUD'HEUX, Sylvie ZEIMET, Edmond GUILLERY, Ahmed EZZAHRI, Carole DELAMARCHE, Olivier GUCKERT, Gérard LANDO.

ONT DONNÉ PROCURATION :

Annette DABIT donne pouvoir à Élise THIRIOT

Nelly LOMBARD donne pouvoir à Olivier LEMOINE

Laila AHADDAR donne pouvoir à Angélique GÉNART

Martine JONVILLE donne pouvoir à Claude LAURENT

Liliane BOUROTTÉ donne pouvoir à Jean-Philippe VAUTRIN

ÉTAIENT ABSENTS :

Mesdames Laetitia SACCHIERO, Jessica LEROY, Céline ADOLPHE et Monsieur Jean-Benoît JANNOT.

Conseillers en exercice : Présents : 19 - Absents : 4 – Pouvoirs : 5 - Votants : 24

Monsieur Patrick BARREY est désignée secrétaire de séance.

Considérant la nécessité d'ouvrir des crédits supplémentaires au chapitre 012 Charges de personnel et assimilés du budget principal à hauteur de 3 000 € ;

Considérant la nécessité de modifier à la hausse la subvention de fonctionnement 2025 du CCAS ;

Considérant la nécessité d'ouvrir des crédits supplémentaires à l'article 65818 Autres du budget principal à hauteur de 20 000 € ;

Vu la nécessité d'ajuster les crédits ouverts en recettes de fonctionnement suite aux notifications du FPIC 2025 et de la DGF 2025 ;

Considérant la nécessité de modifier les crédits d'investissement ouverts sur le budget principal compte tenu des réalisations à venir et des projets reportés ;

SECTION DE FONCTIONNEMENT					DM 1
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					-47 592,00 €
011	CHARGES A CARACTÈRE GENERAL	Fonction	Compte analytique	Opération	-112 592,00 €
615221	Entretien et réparations - Bâtiments publics	020	DST 2 PATRIM	Sans objet	-112 592,00 €
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS	Fonction	Compte analytique	Opération	3 000,00 €
64111	Rémunération principale	020	DRH	Sans objet	3 000,00 €
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	Fonction	Compte analytique	Opération	3 000,00 €
7391112	Dégrèvement THLV	020	ADMGEN	Sans objet	3 000,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	Fonction	Compte analytique	Opération	59 000,00 €
657363	Subvention fonctionnement CCAS	420	ACSO	Sans objet	39 000,00 €
65818	Autres	020	ADMGEN	Sans objet	20 000,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT					-47 592,00 €
73	IMPOTS ET TAXES	Fonction	Compte analytique	Opération	7 318,00 €
732221	FPIC	020	ADMGEN	Sans objet	7 318,00 €
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	Fonction	Compte analytique	Opération	-54 910,00 €
741121	DSR des communes	020	ADMGEN	Sans objet	-54 910,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT					DM 1
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT					-1 055 250,00 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Fonction	Compte analytique	Opération	-149 372,00 €
2031	Frais d'études	020	ADMGEN	OPNI	-149 372,00 €
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	Fonction	Compte analytique	Opération	10 000,00 €
20422	Privé : bâtiments, installations	020	ASS	OPNI	10 000,00 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Fonction	Compte analytique	Opération	-915 878,00 €
21314	Bâtiments culturels et sportifs	322	PAR	900	-537 130,80 €
21838	Autre matériel informatique	10	VIDEOP	832	-285 468,00 €
2188	Autres immobilisations corporelles	020	ADMGEN	OPNI	-93 279,20 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT					-1 055 250,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	Fonction	Compte analytique	Opération	-1 055 250,00 €
1641	Emprunts en euros	020	ADMGEN	OPFI	-1 055 250,00 €

Le niveau de vote de cette décision modificative est le suivant :

- Niveau de vote « chapitre » en fonctionnement,

**Après en avoir délibéré, par 21 voix pour et 3 abstentions,
le Conseil municipal décide :**

- **VOTE** la décision modificative ci-dessus

Pour extrait certifié conforme et attestation du caractère exécutoire.

**Le Maire
Jean-Philippe VAUTRIN**

La présente décision est contestable devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.